

LSU¹, l'outil qui nous veut du bien ?

La mise en place du LSU nie les savoirs disciplinaires. Les éléments de réponse issus du « questionnaire LSU » que nous avons envoyé aux collègues de collège donnent des résultats très parlants.

Environ 850 collègues ont répondu au questionnaire LSU qui a été envoyé aux collègues de collège. Les résultats nous semblent très parlants compte tenu de ce que nous dénonçons voire craignons au moment de la construction et de la mise en place du LSU. Nous revenons ici sur les éléments les plus parlants. Compte tenu du fait que le LSU est intimement lié au DNB², l'utilisation qui en a été faite compromet considérablement la procédure de validation des points pour le DNB.

Pour un tiers des élèves le LSU a été rempli par une simple transposition de la note sur 20. Dans toutes les déclarations officielles, le LSU devait permettre une évaluation par compétence mais surtout sans notation. Quelles leçons tire-t-on lorsqu'un pourcentage aussi élevé d'établissements « triche » avec l'outil et valide, de fait, l'utilité de la note ?

Pour un quart des établissements, c'est le chef d'établissement qui a renseigné le livret sans concertation avec l'équipe pédagogique ! Dans un peu moins de 50% des cas, en cas d'avis divergeant, il n'y a pas eu de discussion. Nous pouvons penser que les CE ont imposé l'avis le plus positif. C'est ça, l'autonomie qu'on nous rabâche ?

Pour plus de la moitié des établissements, les réunions supplémentaires ont été organisées. Dans l'immense majorité, il s'agissait d'un surplus de travail. Pour un enseignant d'EPS, cela peut aller jusqu'à 5 réunions en plus des conseils de classe.

Si dans presque la moitié des cas, les domaines ont été dédiés aux disciplines, il s'avère que plusieurs disciplines ont quasi systématiquement nourri chaque domaine. En clair, l'EPS s'est vue « noyée » dans des négociations avec les arts plastiques, éducation musicale etc. **Pour 90% des exprimés, le travail spécifique à l'EPS n'est absolument pas visible dans ce cadre-là.**

Lors des discussions, dans plus de 60% des cas, c'est l'avis le plus positif qui l'emporte. Concrètement, si un élève est très bon en éducation musicale mais pas du tout en EPS, et vice versa, ses difficultés sont totalement masquées.

Si la majorité des collègues n'a « rien » changé, plus d'un tiers des collègues déclarent avoir changé leur pratique pédagogique, notamment dans le sens de l'évaluation par compétence, souvent différenciée de la technique dans de nombreuses réponses.

Si nous croisons les réponses des collègues avec la disparition de l'EPS du DNB, il apparaît assez clairement la volonté d'exclure certaines disciplines, dont la notre, du giron des fondamentaux. Le LSU doit être remis en question dès les premiers conseils d'administration (CA) et conseils de classe (CC). Un modèle de motion sera mis à disposition des équipes. Cette démarche doit se faire conjointement avec le SNES-FSU et les fédérations de parents d'élèves.

Andjelko Svrclin

¹ Livret Scolaire Unique

² Diplôme National de Brevet